

Des Solutions

Pour Une France sans chasse



Notre objectif est : l'abolition de toute forme de chasse et de piégeage.

Nous proposons non pas une gestion de la faune, comme le prétend trompeusement la chasse, mais la mise en place de dispositifs appropriés permettant **des réponses circonstanciées aux interactions** entre la présence de la faune et les activités humaines, **lorsque cette présence s'avère problématique**, et ce, **tout en préservant les intérêts de chacun.**

Les animaux ne nous veulent pas de mal, ils ne souhaitent pas nous nuire, ils cherchent simplement à répondre à leurs besoins vitaux.

C'est donc à nous, êtres humains qui dominons sur les espaces vitaux et la nature, d'organiser les conditions d'une cohabitation.

Nous n'avons aucune raison de les agresser, c'est pourquoi nous militons pour une cohabitation pacifique avec la faune de notre pays.

Personne jusqu'ici n'a osé penser et construire une relation avec la faune en France, qui soit pacifique, qui recherche la non agression et donc la cohabitation la plus harmonieuse possible, et qui intègre donc l'abolition de la chasse.

La chasse entretient le concept de sa nécessité, l'idée qu'on ne pourrait concevoir une vie paisible en sécurité sans sortir les fusils ou les arcs tout au long de l'année. Elle impose à tous le principe qu'un rapport ludique, la jouissance à détruire pourrait encore être acceptable aujourd'hui au 21ème siècle. En effet, malgré nous, cette pratique d'initiés minoritaires puissamment tenue par un lobby s'impose à la majorité, grâce au soutien indéfectible des acteurs politiques, du pouvoir législatif au pouvoir exécutif.

Pourtant, pour favoriser son activité le monde de la chasse a désorganisé les équilibres faunistiques en développant volontairement certaines espèces et en entretenant des sureffectifs de sangliers et de cervidés notamment, créant des problèmes artificiellement parfois très préoccupants, et **se présentant trompeusement comme la solution aux difficultés qu'ils ont créés et qu'ils entretiennent.**

Il est donc important de mettre un terme à ces pratiques nuisibles et perturbatrices.

Pourtant, comme nous le démontrons, **des solutions existent** pour une cohabitation pacifique et harmonieuse avec la faune, qui permettraient de préserver les intérêts de chacun : épanouissement de la faune et développement des activités humaines.

Par ailleurs, seules quelques espèces animales peuvent poser problème aux activités humaines. Il s'agit principalement des grands ongulés et de quelques espèces d'oiseaux au moment des semis. **Nous sommes donc très loin des 89 espèces chassables en France.**

Aujourd'hui le monde de la chasse a organisé le chaos des populations animales, **développant de façon anarchique celles qu'il considère agréables à chasser**, et détruisant les espèces qu'il considère comme ses « ennemis ». Il maintient et entretient cet état, tentant de donner une légitimité à ses exactions, et ainsi il espère pouvoir continuer à imposer à tous sa façon de concevoir les rapports avec la nature.

Or comme nous le démontrons la « régulation » par la chasse est une imposture !

Le premier principe est de sortir de la situation conflictuelle et passionnelle dans laquelle les gouvernants souhaitent nous enfermer, afin de ne rien décider et que rien ne change. Si nos positions sont inconciliables c'est que la passion des chasseurs est celle de tuer, la nôtre est celle de la justice et de la paix.

C'est bien collectivement que la majorité d'entre nous doit exprimer ce à quoi elle aspire.

De notre côté nous proposons un modèle de société comprenant des dispositifs **qui permettent de gérer les interactions** entre la présence de la faune, et les activités humaines :

Chaque situation spécifique doit trouver une réponse non violente et adaptée.

Lorsque la décision de l'abolition de ces pratiques abominables de chasse et de piégeage, qui entachent notre civilisation, sera prise, nous commencerons par établir **un état des lieux par territoire** : recensement des populations animales, indices sanitaires, historique des effectifs présents, lieux d'implantations, des indicateurs qui seront à croiser avec les indices de ressources naturelles, le degré de capacité d'accueil en fonction des particularités. Puis, en lien avec le technicien référent de l'Agence de la Biodiversité, **les types et techniques d'actions et d'interventions à mener**



seront définies : effarouchement, répulsifs, déplacement, mesures « physiques » de protection par des clôtures, des filets rigides, mesures ciblées d'immuno-contraception, etc... **Cette liste n'est pas exhaustive, chaque problème devant trouver sa ou ses solutions.**

L'ensemble des domaines et des situations concerné par les interactions entre la faune et les activités humaines doivent trouver une réponse adaptée aux problèmes identifiés, que cela concerne les professionnels exposés, ou les particuliers : l'agriculture, la forêt avec la sylviculture, les cultures fruitières et maraîchères, les élevages avicoles, les basses cours, le pastoralisme, la pisciculture, les voies de circulation, la périphérie des villes, les villes, les questions de santé ou de sécurité, les gênes, les dégradations éventuelles,....etc. **Rien ne doit être laissé au hasard, et toute question doit trouver une réponse.**

Toutes les difficultés et problèmes seront examinées et devront faire l'objet d'une réponse adaptée au travers d'un dispositif structuré au sein des territoires de la commune, de l'intercommunalité, du Canton au Département, du Département à la Région, prenant ainsi en compte les particularités et spécificités des territoires.

Ces réponses doivent, comme nous l'avons dit, préserver l'intérêt de la faune et celui de l'activité humaine.

Il s'agit de substituer l'intelligence et l'empathie à la brutalité et l'avidité.

Les domaines concernés par l'interaction entre les activités humaines et la faune sont :

L'agriculture : elle est la première activité exposée aux conséquences des interactions avec la faune. Sangliers et chevreuils, oiseaux et production fruitière et semis, campagnols, lapins, blaireaux, autant de réponses à proposer.

La forêt : les cervidés, cerfs et biches, aux effectifs parfois concentrés dans certaines zones, posent problème à une sylviculture tendant vers le productivisme, la présence extensive du chevreuil est également à considérer et à ce sujet, des réponses existent. De plus, il est nécessaire de mener une réflexion quant aux pratiques, aux attentes et aux objectifs de l'exploitation forestière afin de lui accorder une dimension plus naturelle, davantage en faveur de la préservation de la biodiversité et de l'écotouristique, et moins tournée vers la recherche exclusive du profit financier.

Les voies de circulation : les voies de communication qui ont été développées sans prendre en considération leur impact sur la biodiversité, provoquent souvent un morcellement des territoires et des destructions massives. Des mesures doivent être prises progressivement pour les corriger.

La périphérie des villes : elles sont l'interface entre les milieux naturels et la ville, elles doivent faire l'objet de mesures et d'aménagements spécifiques et adaptés pour permettre à chacun de préserver ses prérogatives.

La ville : la cohabitation en ville nécessite pour chaque espèce présente un suivi et des modalités de coexistence accompagnés d'une information adaptée.

L'ensemble de ces mesures doit permettre au public de se sentir en sécurité, tant sur la question de son environnement, de ses biens, que de sa santé.



Parallèlement et toujours dans le sens de la conception de rapports nouveaux avec la faune, il est primordial d'offrir à la faune sauvage **des espaces dédiés**. Ces espaces, déterminés en intercommunalités seront identifiés et pourront conjuguer tranquillité et quiétude pour la faune,

mais ils pourront également permettre une forme d'écotourisme via des dispositifs d'observation accompagnée source du développement d'une économie vertueuse.

Il est question aujourd'hui d'une nouvelle façon de concevoir nos relations avec la faune de notre pays. **Rien n'est insurmontable pour le genre humain qui ne cesse de vanter ses capacités intellectuelles - son intelligence...** C'est une affaire de civilisation, et celle d'une **volonté collective** de faire tendre nos rapports vers davantage d'humanisme.

Nous devons, au 21ème siècle sortir notre société des derniers bastions de la violence et de la barbarie collectives, et obliger ceux qui veulent les faire perdurer à ne plus céder à ces penchants mortifères.



L'abolition de la chasse : un progrès pour l'humanité



Rédaction: François Darlot

1



Le RAC propose ce nouveau modèle de société. L'abolition de la chasse est souhaitable et possible au travers du modèle que nous proposons.

Ce modèle concilie la protection et la préservation du monde animal, et le développement des activités humaines.

Une façon de donner plus de chances à ce modèle novateur est d'y adhérer sans réserve et de mettre son énergie et ses compétences à son service.

Vous trouverez ces propositions exposées de façon plus détaillées dans notre ouvrage : « Pour une France sans chasse ».

Rejoignez nous, adhérez au RAC, contribuez avec nous à l'avènement et la réalisation de ce projet.

